

## COMMUNIQUE DE PRESSE

OCTOBRE 2007



### ***EDUQUER A LA CITOYENNETE – UN ATELIER DU CONSEIL DE L'EUROPE*** **CIEP, 29-31 OCTOBRE 2007**

#### ***EDUQUER A LA CITOYENNETE A L'ECOLE PRIMAIRE DANS UN CONTEXTE MULTICULTUREL***

Du 29 au 31 octobre 2007, le Centre international d'études pédagogiques organise un atelier du Conseil de l'Europe dans le cadre du programme de formation des professionnels de l'éducation du Conseil de l'Europe « Pestalozzi ». Cet atelier se déroulera au CIEP et aura pour thème: « éduquer à la citoyenneté à l'école primaire en contexte multiculturel ».

Cet atelier réunira 21 professionnels de l'éducation (7 Français et 14 ressortissants de tous les Etats membres du Conseil de l'Europe). Son objectif est d'offrir aux éducateurs la possibilité de mieux connaître les travaux du Conseil de l'Europe en matière d'éducation, de vivre une expérience multiculturelle, d'échanger des informations, des idées et du matériel pédagogique avec des professionnels d'autres pays, et enfin de pouvoir jouer un rôle de multiplicateurs auprès de leurs collègues.

Le programme de cet atelier s'articule autour de 3 journées composées de conférences, de travail en groupes et de séances plénières. Les principaux intervenants sont :

- Maroussia Raveaud, maître de conférences à l'Université du Maine, chercheur associé à l'Observatoire sociologique du changement de Sciences Po
- François Audigier, professeur en didactique des sciences sociales, Université de Genève
- Brigitte Cervoni, professeur de français en classe d'accueil et formatrice à l'IUFM de Paris
- Francesca Gobbo, professeur en processus éducatifs dans les sociétés multiculturelles et en anthropologie de l'éducation, Université de Turin

Programme détaillé : [www.ciep.fr/](http://www.ciep.fr/)

#### **LE PROGRAMME « PESTALOZZI » DU CONSEIL DE L'EUROPE**

Le programme "Pestalozzi", programme de formation des professionnels de l'éducation, est une activité du Conseil de l'Europe. Mis en place en 1969 dans le cadre de la convention culturelle européenne, il s'adresse aux éducateurs du primaire et du secondaire des 49 Etats signataires de la Convention culturelle européenne (enseignants, chefs d'établissements, inspecteurs, conseillers pédagogiques, formateurs d'enseignants, auteurs de manuels pédagogiques, etc.).

Le programme "Pestalozzi" est géré par la Division de la dimension européenne de l'éducation au sein de la direction « Education, Culture et Patrimoine, Jeunesse et Sport » du Conseil de l'Europe, et par un réseau d'agents de liaison nationaux dans les Etats signataires.

Chaque année, environ 2 000 éducateurs européens participent à ce programme parmi lesquels 500 bénéficient du remboursement de leurs frais de voyage.

<http://www.coe.int/formation>

**Contact Presse** : Emilie Seffray, 01 45 07 69 13, [seffray@ciep.fr](mailto:seffray@ciep.fr)  
**CENTRE INTERNATIONAL D'ÉTUDES PÉDAGOGIQUES**

1, avenue Léon-Journault - 92318 Sèvres cedex - France  
 Téléphone : +33 1 45 07 60 00 - Télécopie : +33 1 45 07 60 01  
 Site Internet : [www.ciep.fr](http://www.ciep.fr)



### LE CIEP ET LE CONSEIL DE L'EUROPE

Dans ses différents champs d'activités, le CIEP participe activement aux travaux du Conseil de l'Europe. Depuis 2005, il organise régulièrement des Ateliers dans le cadre du programme « Pestalozzi » :

- 2005 : *Ecole et Religion*
- 2006 : *L'art à l'école : Comment prendre en compte la diversité des élèves*
- 2006 : *Le droit de l'enfant intellectuellement précoce à une éducation appropriée*
- 2007 : *Eduquer à la citoyenneté à l'école primaire en contexte multiculturel*

En tant qu'expert dans le domaine de l'évaluation et des certifications en langue, le CIEP collabore régulièrement avec le Conseil de l'Europe, en particulier pour :

- l'illustration des niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues par des exemples de production écrite et orale
- l'élaboration de matériel de standardisation de tests de compréhension orale et écrite
- la description des niveaux de référence du Cadre pour le français (référentiels A1.1, A1, A2 et B1)
- l'élaboration et la diffusion des *portfolios européens de langues*

En 2003, le CIEP a été désigné par les autorités françaises comme point de contact en France pour le Centre européen des langues vivantes (CELV) de Graz, organisme rattaché au Conseil de l'Europe. Pour informer sur les travaux du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne en matière de politique des langues et pour diffuser leurs publications, le CIEP a créé une lettre d'information électronique, le *Courriel européen des langues* qui paraît au rythme de 3 numéros par an.

